

Département de la Dordogne

Arrondissement de Bergerac

Téléphone : 05.53.22.24.10

Télécopie : 05.53.22.24.19

Mairie de PORT-STE-FOY-ET-PONCHAPT

Code postal 33220

Le 17 Février 2022

Réf. : CL/NC 21-16

Le Maire de PORT STE FOY & PONCHAPT

à

A toutes les associations

OBJET : SUBVENTION 2022

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir compléter le dossier ci-joint afin que votre demande de subvention soit traitée au moment du budget primitif.

Il est impératif que votre dossier soit donc retourné **avant le 15 mars**.

Après ce délai aucune demande sera pris en compte, je vous remercie d'y être attentif.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour Le Maire,
L'adjoint

Christian LAJUS

